



AMICALE DES SPORTIVES FRANÇAISES

Agrément ministériel n°07504ET0008

Maison des associations, 54 rue JB Pigalle, Boite 56,
75009 Paris

www.adsf-paris.fr / adsf.paris@gmail.com

REGLEMENT INTERIEUR

Toute adhésion à l'Amicale implique :

A) Obligations des Adhérent(e)s

- 1 – Remettre aux responsables des salles le dossier complet d'inscription comprenant :
 - la fiche d'inscription ou de ré-inscription signée
 - 1 photo d'identité (pour les nouveaux adhérents)
 - 1 adresse mail valide(si vous n'en avez pas, 2 enveloppes timbrées aux nom et adresse de l'adhérent)
- 2 – Se munir **POUR CHAQUE COURS** de sa carte d'adhésion à jour.
- 3 – Inscrire lisiblement son nom sur le cahier de présence au début de chaque cours.
- 4 – S'habiller et se déshabiller exclusivement dans les vestiaires.
- 5 – Ne pas entrer en salle de sport avec des chaussures ou baskets utilisées en ville.
- 6 – Pour des raisons d'hygiène, il est conseillé de se munir d'une serviette ou d'un paréo pour couvrir le tapis de sol.

B) Obligations des Professeurs

- 1 – Faire respecter les règlements intérieurs de l'ADSF et du gymnase par les adhérents.
- 2 – Compter le nombre de participants du cours et l'inscrire sur le cahier de présence.
- 3 – Vérifier que les adhérents ont lisiblement apposé leur nom sur le cahier de présence.

C) Obligations communes aux Adhérent(e)s et aux Professeurs

- 1 – Respecter les horaires de cours.
- 2 – Respecter les consignes de sécurité affichées par les centres sportifs.

D) Important

- 1 – Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés.
- 2 – L'ADSF ne peut être tenue pour responsable des fermetures des établissements municipaux qui accueillent les cours. Et cela quelle qu'en soit la durée.
- 3 – Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué.
- 4 – L'ADSF décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les locaux.
- 5 – Intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer. (art. L321-4)

**L'ADSF est une Amicale gérée par des bénévoles.
Pour le bon fonctionnement des cours, l'implication de tous est indispensable.**

Nom, Prénom, date et signature